



RAPPORT GENERAL DU SEMINAIRE DE L'IAG

Il s'est tenu, du 10 au 12 mars 2010 à Dakar, Sénégal (Centre de Conférence de l'Hôtel Méridien Président), un séminaire de haut niveau sur « Les conceptions actuelles de la Gouvernance du développement en Afrique ». Ce séminaire a été organisé dans le cadre des activités de dialogue politique et de plaidoyer pour la gouvernance de développement en Afrique de l'Institut Africain pour la Gouvernance (IAG). Il fait suite à l'Atelier inaugural de l'IAG qui s'est déroulé en novembre 2009.

En effet, au cours de l'Atelier susmentionné, l'IAG et ses partenaires s'étaient fixés entre autres objectifs de conceptualiser et promouvoir la gouvernance démocratique dans une perspective réellement africaine, situant l'être humain au centre de la régulation de l'espace public dans les pays africains. L'organisation de ce séminaire de haut niveau est une traduction concrète de cet engagement.

Objectifs du séminaire

Ce séminaire devait permettre aux experts de la gouvernance, aux praticiens de la gouvernance des secteurs public et privé, et aux militants de la société civile, d'engager une réflexion sur les grands défis auxquels l'Afrique doit faire face et de proposer des manières de repenser la gouvernance en Afrique, en répondant aux aspirations des peuples pour la paix, les droits de l'Homme et le développement.

Des participants au Séminaire

Au total, 131 personnes en provenance de plusieurs pays (Sénégal, Togo, Kenya, Bénin, Afrique du sud, Nigéria, RD Congo, Ethiopie, Afrique du sud, etc.) et appartenant à plusieurs institutions publiques, des missions diplomatiques, des enseignants et chercheurs des universités et institutions de recherche, des consultants, de la société civile, etc... ont participé à ce séminaire.

Déroulement du séminaire

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture du Séminaire s'est déroulée le mercredi 10 mars de 10h 30 à 12h 30. Elle a été présidée par Madame Fatou Danielle Diagne, Ministre conseiller chargée de la Bonne Gouvernance et de la Compétitivité auprès du Président de la République du Sénégal. Plusieurs personnalités ont pris la parole à cette cérémonie d'ouverture.

Ousmane Sy, Président du CA de l'IAG, a d'abord rappelé l'engagement formel pris par l'Institut, dès son lancement en novembre 2009, de mettre en dialogue les différents

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



partenaires pour une gouvernance du continent dans une perspective africaine. Ceci est important car tous les maux dont souffre l'Afrique (pauvreté, insécurité, instabilité politique, changement des constitutions, ...) sont la manifestation d'une crise de la Gouvernance. Par ailleurs, le continent africain se caractérise par un paradoxe : une Afrique potentiellement riche, mais peuplée par la population la plus pauvre du monde. Cette situation et ce paradoxe doivent conduire à une reconsidération de la Gouvernance. Et cette reconsidération doit se faire autour des valeurs, du savoir faire des Africains, des populations africaines elles-mêmes. La crise mondiale actuelle doit être vue comme une opportunité pour lancer cet exercice.

Hervé Rivière, Représentant de l'Ambassade de France au Sénégal s'est félicité du soutien de la France à l'Institut depuis le lancement de ce projet, et a félicité l'IAG pour le travail remarquable qu'il est en train de réaliser. Il considère ce séminaire comme une occasion pour l'Institut de mettre en réseau les différentes personnalités et institutions qui œuvrent dans le domaine de la gouvernance, et donc de tenir compte des approches les plus appropriées à la gouvernance en Afrique. Il s'est réjoui du fait que les perspectives du séminaire rejoignent la stratégie française de gouvernance démocratique, qui propose une vision large de la gouvernance, est un processus au cœur des politiques de développement, et implique la participation d'une variété d'acteurs. Il a expliqué la stratégie française de gouvernance démocratique ; et a fait sa relecture des objectifs de ce séminaire, et a précisé la stratégie de la France vis-à-vis de ces objectifs et attentes du séminaire : apporter une expérience et une expertise françaises spécifiques pour permettre d'élaborer des politiques propres, plutôt que d'imposer des modèles. Il a reconnu la pertinence des thèmes choisis pour ce séminaire eu égard à l'agenda de la gouvernance. Il a aussi reconnu la nécessité pour l'Afrique de s'approprier le concept de gouvernance et son développement, et a demandé aux partenaires au développement de l'Afrique d'œuvrer pour le renforcement des capacités. Il a enfin rassuré les participants que la France accompagnera l'IAG dans son évolution.

Akwasi Aidoo, Directeur de TrustAfrica a estimé que la Gouvernance est au cœur de tout si l'on veut développer l'Afrique. Et c'est la raison pour laquelle elle est aussi au cœur des programmes de TrustAfrica. Il a justifié le fait d'avoir accordé à l'IAG le financement nécessaire pour la tenue de ce séminaire par quatre raisons : 1) c'est une institution qui a le potentiel de devenir un leader sur la question ; 2) c'est une institution qui a le potentiel de nous réunir souvent autour de la problématique de gouvernance ; 3) c'est une institution capable de traduire nos réflexions sur la gouvernance en des actions concrètes ; et 4) elle est un modèle de qualité quand on considère la réussite dans l'organisation du séminaire, la qualité des participants, etc. Il a émis, de ce qui précède, le vœu que nous puissions tous mettre tout en œuvre pour protéger l'IAG, et le supporter sur le plan financier.

Mohamed H'Midouche, Représentant Résident du Groupe de la BAD a estimé que les pays africains ont réalisé des avancées considérables dans l'amélioration des pratiques en matière de gouvernance, raison pour laquelle la croissance économique en Afrique est de nouveau soutenue. Cependant, d'importants défis doivent encore être relevés dans ce domaine, notamment la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans la gestion des

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



ressources publiques. Et en priorité, il y a la nécessité d'élaborer une réflexion africaine, par les Africains eux-mêmes, de la gouvernance pour le développement du continent. La BAD, a-t-il dit, y contribue de par, entre autres, l'approche participative qu'elle privilégie dans ses actions, et ses Orientations Stratégiques ainsi que le Plan d'Action sur la Gouvernance pour la période 2008-2012 dont elle s'est dotée. L'appui de la BAD en matière de gouvernance se veut adapté à chaque pays, exige une vision nationale, et vise à renforcer les capacités locales et l'efficacité des institutions au niveau des pays (renforcer les systèmes nationaux de gestion des ressources publiques), du secteur (promouvoir l'intégrité) et régional (encourager et soutenir les initiatives pour promouvoir les normes et codes de la bonne gouvernance économique et financière). Il s'est aussi manifesté à travers la co-publication, avec la CEA, du Rapport sur la Gouvernance en Afrique, ainsi que le développement en cours d'un outil d'évaluation de la gouvernance. Il a terminé par affirmer l'engagement de la BAD à offrir l'appui nécessaire pour s'assurer que l'objet pour lequel l'IAG a été établi soit réalisé.

Abdalla Hamdok, Représentant de la CEA a d'abord remercié le leadership de l'IAG. Il a précisé que l'IAG est une initiative appelée à reconsidérer le discours sur la gouvernance en Afrique et à proposer les solutions. La question de la gouvernance embrasse celle plus large de la démocratisation de l'Afrique, une condition pour impliquer la société civile dans la gouvernance et la transformation sociale. La CEA, a-t-il dit, soutient le processus de démocratisation, notamment à travers les processus du MAEP, les rapports sur la gouvernance en Afrique, etc. Il a estimé que la Gouvernance demeure un grand défi pour l'Afrique, si l'on pense aux coups d'Etat, aux violences qui résultent de l'organisation des élections dans le continent, et comme l'attestent les résultats des rapports sur la gouvernance en Afrique. Ceci place donc les attentes vis-à-vis du travail que doit réaliser l'IAG à un niveau très haut. Tout en se félicitant de l'organisation de tels séminaires, qui vont permettre d'asseoir la gouvernance en Afrique, il a rassuré que la CEA continuera à apporter son soutien à l'IAG, et a demandé aux autres partenaires de faire autant. Il a estimé que la crise financière actuelle constitue une opportunité pour mieux penser la gouvernance et la démocratie en Afrique.

Son Excellence M. Henrique Rosa Perreira, Président Honoraire de la Guinée Bissau, a félicité l'IAG, et son Directeur intérimaire le Professeur Nzongola Ntalaja, pour cette implication sur la problématique de la double crise de la gouvernance et du développement du continent africain. Cette problématique est d'autant plus pertinente que la première décennie du 21^{ème} siècle est à considérer comme une « décennie perdue », que par ailleurs nous vivons des temps de crises multiformes, et que les 50 années des indépendances de l'Afrique, que nous nous apprêtons à célébrer, semble se caractériser par une incapacité à développer l'Afrique, ce comme le voulaient les « pères fondateurs ». Tout en se félicitant de cette décision de l'IAG de porter un regard sur l'échec des mécanismes de la gouvernance en Afrique, il a estimé qu'il serait plus indiqué de traiter séparément la gouvernance d'une part et le non-développement économique, ne serait que pour situer les responsabilités des uns et des autres.

Enfin, **Son Excellence Madame Fatou Daniele Diagne**, Ministre Conseiller près le Président de la République du Sénégal, qui a présidé cette cérémonie d'ouverture, s'est réjoui des

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



avancées faites par l'IAG, et a fait part du soutien que lui apportent les plus hautes autorités de la République du Sénégal. Elle a précisé les objectifs du séminaire et a insisté sur la prise en compte des spécificités locales pour promouvoir la gouvernance en Afrique. Elle a invité l'IAG à suivre la transformation en cours des attitudes et des aptitudes des acteurs de la gouvernance, l'échec des différentes expérimentations politiques et sociales de l'instauration de la gouvernance, et les conséquences qui en résultent. Pour elle, la gouvernance en Afrique doit se baser sur un « contrat de confiance » entre l'Etat et les gouvernés, ce qui permettra de prendre en compte les aspirations des populations et de différents acteurs endogènes, mais aussi l'adhésion de ces derniers aux principes et à la mise en œuvre des pratiques de bonne gouvernance. Il s'agit donc de refonder la gouvernance en Afrique en considérant, entre autres, les avancées qui sont observées ici et là dans le continent.

Introduction au séminaire

Georges Nzongola-Ntalaja, Directeur intérimaire de l'IAG, a remercié toute l'assistance pour avoir accepté de participer à ce séminaire. Il a précisé qu'il s'agissait de la première d'une série d'activités que l'IAG se propose de réaliser : 1) les séminaires de haut niveau ; 2) les ateliers de renforcement de capacité en collaboration d'autres institutions régionales notamment le CODESRIA, le CAFRAD, AfriMap, etc ; 3) les Forum publics qui se tiendront successivement à Accra, Praia et Kinshasa. Il a rappelé l'ambition de l'IAG de promouvoir une pensée véritablement africaine sur la gouvernance.

S.B.O. Gutto, Directeur du Centre d'Etudes sur la Renaissance Africaine DE L4Universit2 de l'Afrique du Sud (UNISA), a suscité plusieurs interrogations pour lancer le débat sur la problématique de la gouvernance en Afrique. Ces questions ne peuvent être éludées lorsque l'on examine la gouvernance dans un prisme africain. C'est notamment le cas de la place du peuple dans la gouvernance ; de la confiscation, pour leurs propres intérêts, de la gouvernance par les décideurs ; de la non ou faible implication des pouvoirs locaux ; etc. Ainsi, alors que les constitutions sont un des instruments de la gouvernance, leur contestation ou révision par les pouvoirs en place est un indicateur de la crise de la gouvernance en Afrique. Il en est de même des élections dont la contestation des résultats reflète bien la crise de la démocratie et de la participation des populations au processus de démocratisation. Et la situation est d'autant plus préoccupante que la 2^{ème} génération des Chefs d'Etat qui est entrain de remplacer la première ne semble pas faire mieux, et que les Etats africains soit très faibles. Elle est encore plus préoccupante quand on en arrive à s'interroger si les Parlements sont une vraie représentation des peuples. Au niveau régional, il y a lieu de se demander si nos institutions telles que l'UA, la CEA donnent les directives qu'il faut aux Etats, s'il y a cohérence dans les discours et approches régionales et sous-régionales ; si les programmes tels que le NEPAD sont effectivement mis en application, etc. Enfin, alors que la gouvernance mondiale nous affecte beaucoup, dans quelle mesure y participons-nous ? Pourrions-nous réfléchir sur un plan global, et non local ? Il a estimé, en conclusion, que si cette situation constitue un défi réel pour la gouvernance en Afrique, elle peut bien être modifiée si les individus qui l'ont créée le veulent.

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrarc Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



Samir Amin, Directeur du Forum du Tiers Monde, a estimé que la démocratie, lorsqu'elle est imposée, peut devenir un handicap au progrès social. C'est le cas de l'Afrique actuellement où la démocratie est plutôt un rituel qui contribue à autre chose qu'au développement, notamment à la prise en mains des commandes pour l'enrichissement personnel des dirigeants. Il est donc urgent de concevoir une culture, une idéologie de développement de la société qui associe la démocratisation. Et de mettre fin à cette forme de démocratie qui, contrairement aux discours, conduit plutôt à la dégradation des conditions de vie. L'Afrique, a-t-il ajouté, était bien sur la voie du développement au lendemain des indépendances. Aujourd'hui, elle ne compte que pour ses ressources naturelles (d'où les conflits dans les pays qui en sont pourvues, notamment dans la région des Grands-Lacs) et la disponibilité de ses terres arables. Aussi est-il urgent de réconcilier le développement et la démocratie en vue de parvenir au progrès social par deux mécanismes : 1) un développement par et au service des paysannats africains, notamment en garantissant l'accès au sol de tous les Africains ; et 2) une accélération de l'entrée dans une industrialisation. Tout en étant incontournable aujourd'hui, la démocratisation doit commencer, a-t-il conclu, par le droit des masses paysannes à s'organiser, et non pas par des élections per se.

Le débat sur ces deux exposés ont tourné autour de 1) la nécessité de ne pas confondre la pertinence de la gouvernance et son instrumentalisation ; 2) la nécessité de mettre au centre de toute préoccupation les citoyens, et notamment les jeunes et les femmes ; 3) la délicate question de la séquence entre industrialisation et gouvernance : par quoi commencer ? ; 4) la piste qui consiste à concevoir la gouvernance comme une gestion des cohérences liées aux valeurs et principes, à l'expérience des acteurs, à la diversité des sociétés africaines, à l'impératif de créer les emplois.

Exposés et débats thématiques

Panel 1 : L'agenda global et son impact sur le développement en Afrique

Le séminaire a été invité à réfléchir sur la manière dont l'agenda mondial, lié à l'idéologie libérale dominante, influence la pensée africaine sur la gouvernance en Afrique, et les possibilités et conditions d'une rupture avec ce paradigme. Trois exposés ont été présentés à ce sujet. Ce panel a été présidé par Mbaya Kankwenda, Directeur Exécutif de l'Institut Congolais de Recherches et d'Etudes Economiques et Sociales (ICREDES), tandis que Amadou Tankoano (Université de Niamey) et Séverine Bellina (Secrétaire Général, IRG) en ont été les Rapporteurs.

Léonard Kabeya Tshikuku, Professeur à l'Université de Kinshasa, a considéré que la pertinence de la gouvernance doit être évaluée en rapport avec la longue histoire de la lutte d'auto-détermination des pays africains. Celle-ci est caractérisée par 1) le refus des masses paysannes de continuer à subir la colonisation et la revendication des indépendances ; 2) la confiscation des indépendances aussitôt octroyées par les colonisateurs et la mise en place des

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



systèmes politiques complaisants et complices; 3) les tribunaux populaires qu'ont été les Conférences Nationales Souveraines; 4) l'arrivée des nouveaux dirigeants au pouvoir mis au défi devant une population démunie et des pays étranglés par les dettes; 5) l'exigence du remboursement de la dette et les mains basses sur les circuits économiques des Nations. Dans ce contexte, la gouvernance doit être entendue comme un catalogue de prescriptions faites par qui l'on connaît à certains Etats, plutôt pour les mettre en condition de rembourser les dettes, d'ouvrir les marchés des matières premières aux multinationales, etc. intérêts des prescripteurs que pour ceux des populations africaines. Les pays soumis à cette cure le sont aussi pour avoir en place des dirigeants qui se soumettent à cette cure, et non pas qui se mettent au service de leurs populations. La nouvelle gouvernance de l'Afrique doit donc être celle qui 1) se base sur le rêve des pères fondateurs; 2) met en exergue la jeunesse africaine qui doit porter les nouvelles exigences; 3) sort la classe moyenne de sa marginalisation; 4) réhabilite les administrations publiques africaines.

Yassine Fall, Economiste supérieur à l'UNIFEM, a montré aussi comment les politiques économiques des dernières décennies ont été conceptualisées en dehors de l'Afrique, notamment par la Banque Mondiale et le FMI, sous l'impulsion de l'Administration Reagan. Les programmes d'ajustement structurel (PAS) ont été imposés aux Etats africains pour les affaiblir, pour parvenir au « non » ou « moins d'Etat ». Elle montre comment ces institutions de Bretton Woods ont assujéti les différents pays pour les contraindre aux remboursements de la dette. Les conditions pour bénéficier des prêts tracent bien le schéma de la soumission des économies africaines à l'économie néolibérale : réduction des dépenses publiques, y compris dans le domaine de la santé, de l'éducation; libéralisation des marchés des biens et des services; etc. Les initiatives qui ont suivi avaient le même objectif, qu'il s'agisse de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) lancée en 1996, et même des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Plusieurs autres organismes ont été utilisés pour les mêmes objectifs : le GATT qui devait réduire les barrières commerciales, mais aussi les accords commerciaux inégaux entre l'Union Européenne et les pays africains, notamment à travers les Accords de Cotonou. La conséquence de toutes ces thérapies a été le renforcement du pouvoir des institutions des Bretton Woods, le renforcement des inégalités de classe et de genre, la montée du secteur informel, etc. Ni les Programmes d'Ajustement des Secteurs Sociaux (PASS), ni les microcrédits distribués actuellement, notamment auprès des femmes, ne peuvent les sortir de la pauvreté. On leur demande de faire plus pour l'extérieur au détriment de leurs intérêts. Et les Etats vont jusqu'à vendre ou céder des terres aux industries agro-alimentaires étrangères au détriment des femmes. Elle préconise par conséquent que les pouvoirs africains consultent les populations avant des décisions.

Zo Randriamaro, Consultante internationale, dans sa communication intitulée « Global Neo-Liberalism from a Women's Rights Perspective : the Marketization of Governance » montre d'abord que la gouvernance du développement telle qu'elle se présente actuellement est loin de garantir les droits de la femme. Elle a au contraire exacerbé les inégalités liées au genre en ignorant la contribution des femmes au travail ou à l'économie informelle, les difficultés qu'elles ont eu pour accéder aux crédits, etc. Elle montre ensuite les mécanismes de marginalisation de la femme par la « marchandisation de la gouvernance », telles les

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



privatisations inhérentes aux Programmes d'ajustement structurel, qui ont renvoyé bon nombre de micro entreprises dans le secteur informel, où les femmes sont majoritaires, d'où l'accroissement du nombre de femmes dans ce secteur. La privatisation des services de santé a particulièrement affecté les femmes atteintes du VIH/Sida, qui souffrent le plus de cette maladie et dont les charges résultant de cette dernière pèsent le plus sur elles. Par ailleurs, les femmes les plus pauvres dépendent de l'économie informelle. Elle a aussi montré que la réduction du rôle de l'Etat a ouvert la voie à sa patrimonialisation. Ainsi, des terres arables sont octroyées à des sociétés étrangères. Elle a déploré le fait que les organisations économiques régionales signent des accords politiques et de commerce qui tendent à négliger la dimension d'équité sociale. Elle révèle des contradictions, telles que les tentatives d'accroître le pouvoir économique des femmes notamment à travers l'octroi des micro crédits, tout en continuant à les marginaliser sur le plan macro. Elle propose de redéfinir un nouveau modèle de développement basé sur l'intégration régionale et où la femme, mais aussi d'autres groupes marginalisés, pourront véritablement jouir de leurs droits de citoyenneté.

Panel 2 : Le projet de Bandung revisité : existe-t-il une perspective non-occidentale de la Gouvernance du développement ?

Ce panel a été présidé par Robert Dossou, Président de la Cour Constitutionnelle du Bénin, tandis que Bernard Founou (Forum Tiers Monde) et Simon Mamosi Lelo (Directeur général du CAFRAD) en ont été les rapporteurs.

Mbaya Kankenda de l'ICREDES a estimé que la théorie du développement dominante se présente comme une marchandise offerte par les centres en accord plus ou moins forcé avec la demande qui émane des gouvernements du Sud. Rien d'étonnant à cela car le marché du développement cadre avec la réalité du système de prédation du Sud par le Nord, qui n'hésite pas à recourir à la violence comme dans les fils de Tarzan. Le système onusien a dû s'ajuster à cette conception. Les réponses africaines (NEPAD, etc) n'ont pas été à la hauteur du défi. L'alternative se trouve dans la socialisation du développement comme le prône Samir Amin. Celle-ci suppose permet d'avoir une vision à long terme crédible parce qu'elle émane des mouvements sociaux et d'une intelligentsia en lutte pour une réelle sortie de crise du développement. Dans tous les cas, il faut rejeter les prémisses libérales et en particulier leur idéologie du rôle de l'Etat.

Demba Moussa Dembele, Directeur du Forum des Alternatives, soutient que l'Afrique peut tirer des leçons positives des expériences des pays émergents d'Asie et d'Amérique Latine (référence à Bandung). Il oppose l'extrême prégnance du néocolonialisme économique africain (zone du franc à titre d'exemple) à la robustesse des Etats des pays émergents (ils pratiquent le protectionnisme sophistiqué et ne libèrent pas les comptes des capitaux). Une régionalisation effective est une condition essentielle du renouvellement de la pensée sur les relations entre la gouvernance et le développement.

Ahmed Rhazaoui, Professeur à l'Université Akhawayn d'Ifrane, s'est aussi demandé qui établit l'agenda de développement de l'Afrique. Il estime que la première décennie des

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



indépendances a balisé le chemin des problèmes que l'Afrique rencontre actuellement. Des divisions basées sur la Guerre froide, les pesanteurs ethniques pour bâtir les Etats-Nations, la militarisation des systèmes politiques et le monopartisme, etc. Si pendant ces deux premières décennies des indépendances l'Afrique a quelque peu pesé sur l'agenda du système mondial et a connu une amorce de « développement », la désillusion est vite arrivée avec la crise des années 1980 et la cure des Politiques d'Ajustements Structurels dont les conséquences sur le plan social se poursuivent encore aujourd'hui. Il indique les différentes tentatives qui ont faites pour redresser les économies et les Etats africains et lutter contre la pauvreté : les PRSP, l'initiative PPTE, l'approche du développement humain (IDH), les OMDs, le NEPAD, et maintenant les African Peer Review Mechanism (APRM). C'est aussi au cours de cette période qu'ont été entrepris les ajustements du secteur public et des Etats, et qu'est né ce concept de la Gouvernance. Ceci a plongé l'Afrique dans une décennie de la pauvreté (1995-2005). Curieusement plutôt qu'un développement, on assiste plutôt à des conflits ici et là, à la manipulation des élections, à l'amendement des constitutions, etc. Il apparaît donc que l'agenda de la gouvernance des pays africains est pensée ailleurs, et pour d'autres intérêts.

Adebayo Olukoshi, Directeur de l'IDEP, soutient que la gouvernance, telle qu'elle est définie par les pays du centre fait partie de la panoplie des concepts destinés à rationaliser les politiques étrangères et les dominations. Cette définition laisse entendre dire à tort que l'Etat africain est omniprésent dans l'économie et dans la société alors que l'Afrique est la moins densément gouvernée des continents. Ce concept de gouvernance est de plus en plus associé à la notion d'Etat fragile qui sert à préparer le terrain pour la mise sur pied d'une sorte « d'autorité mondiale » au dessus des Etats. La formation d'une alternative devrait partir du fait que la question de la gouvernance est universelle et très ancienne : avant la mondialisation de l'Afrique, ses entités politiques devraient relever le défi de la gouvernance comme ailleurs dans le monde. Aujourd'hui nous devons élaborer nos règles de la bonne gouvernance sans chercher à nous aligner ou à rejeter la pratique « occidentale » et il faut articuler les concepts du développement et de la gouvernance pour sortir de la crise.

Panel 3 : Les institutions pan africaines et la gouvernance de développement en Afrique (I)

Ce panel a été présidé par Marie-Angelique Savané (Consultante Internationale) tandis que Adele Jinadu (Université de Lagos) et Jean Bossuyt (ECPDM) en ont été les rapporteurs.

Moïse Niembot du Secrétariat du MAEP a fait part de l'expérience du MAEP (Mécanisme Africain d'évaluation par les Pairs) comme instrument de la gouvernance du développement. Ou mieux comme alternative de la gouvernance en Afrique car il est basé sur les principes d'appropriation, de participation sans exclusive, de transparence et accès à l'information, de direction du processus, de reddition des comptes, et de renforcement des capacités. De même les objectifs du MAEP semblent aussi indiquer cette volonté d'une (bonne) gouvernance : promotion du processus démocratique, suprématie de la constitution, lutte contre la corruption, promotion des droits des femmes et des enfants et des autres groupes vulnérables, etc. L'appropriation de ce mécanisme est en cours : 29 pays y ont adhéré, dont 12 ont présenté

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrarc Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



leur évaluation et 7 ont commencé à mettre en œuvre leurs programmes d'action. Cependant, ce mécanisme souffre du fait que 1) il ne tient pas compte de certaines initiatives notamment ceux qui visent la réduction de la pauvreté (DSRP, OMD, ...), et 2) le financement ultérieur du programme demeure problématique. Par ailleurs, des questions demeurent posées : 1) est-ce vraiment différent des thérapies venues d'ailleurs ? 2) peut-on espérer un jour que l'Afrique finance ses projets ?, 3) cet exercice est coûteux ; 4) quid du mécanisme de suivi et son financement ?

Evelyn Obonyo Change, également du Secrétariat du MAEP, s'interroge sur la durabilité de l'expérience du MAEP. En effet, tout en acceptant les avancées réalisées, elle considère que la suite dépendra fortement de la capacité, et peut-être la volonté, des décideurs africains à garantir le succès de la gouvernance en Afrique, quand on pense au sort réservé aux expériences antérieures notamment le Plan d'Action de Lagos, le Cadre conceptuel alternatif africain au Programme d'ajustement structurel, etc. Et déjà, elle montre que la transformation des principes de la gouvernance dans la réalité demeure un pari loin d'être gagné. Elle s'interroge si l'Afrique a les leaders qui peuvent permettre de gagner ce pari. Certes, des prises de position et des actions ont été prises pour tenter d'africaniser la gouvernance et même la voie qui mène au développement. Mais les faits montrent qu'il y a une marge entre les discours et la réalité : retour des coups d'Etat militaires, contestation des Commissions et des résultats électoraux, etc. Elle espère que la consolidation de la démocratie permettra de doter l'Afrique de ces leaders tant recherchés.

Toutefois, l'Afrique a également démontré qu'elle peut produire des leaders avec une vision et une capacité d'action et de mobilisation sociale. Dans ce contexte, le MAEP a le potentiel de servir comme levier pour consolider la démocratie et la promotion d'un « leadership transformatif ». Ses atouts principaux consistent dans (i) la formulation d'un diagnostic partagé sur les défis de gouvernance : (ii) la promotion d'une plus grande redevabilité politique : (iii) l'évaluation par les pairs ; et (iv) l'ouverture de l'espace démocratique.

Commentaires d'Adele Jinadu (Université de Lagos) comme discutant

Le premier discutant a insisté sur la contribution de l'Union africaine et du MAEP en ce qui concerne (i) l'évolution du concept de la souveraineté -d'une interprétation monocentrique vers un concept polycentrique ; (ii) la promotion de mécanismes domestiques de redevabilité politique : et (iii) la redéfinition de la 'politique' en Afrique en termes d'un partenariat entre acteurs étatiques et non-étatiques. Il a conclu son intervention en focalisant l'attention sur la valeur ajoutée du MAEP, ses problèmes et défis futurs (y compris une meilleure intégration dans le système de l'UA et les CERs).

Commentaires de Jean Bossuyt (ECDPM)

Le deuxième discutant a placé la question sur la pertinence du MAEP dans le cadre des débats du premier jour du séminaire. Ceux-ci avaient insisté sur plusieurs défis de gouvernance : (i) le manque d'espace pour l'Afrique à développer sa propre vision ; (ii) la nature non-inclusive

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



des processus de formulation de politiques; (iii) le manque d’ancrage du discours sur la gouvernance dans les enjeux réels de pouvoir et de citoyenneté ; (iv) le fossé entre déclarations et la mise en œuvre ; et (v) le rôle de l’aide dans la promotion de la gouvernance. Il a ensuite invité les participants à examiner dans quelle mesure le MAEP permettait de répondre à ces défis.

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



Le débat

Les questions suivantes ont été soulevées lors du débat :

- 1) Le processus MAEP offre-t-il un véritable espace démocratique ou seulement une façade ? La notion de démocratie qui sous-tend l'exercice MAEP n'est-elle pas trop réductrice dans le sens qu'elle exclut les classes populaires, les organisations sociales, les contrepouvoirs ? Permet-elle d'impliquer le citoyen ?
- 2) L'aide ne constitue-t-elle pas le chaînon le plus faible du processus MAEP ? Comment pourrait-on renforcer l'appropriation en mobilisant principalement des ressources africaines pour sa mise en œuvre ?
- 3) Quels sont les défis d'intégration de la MAEP dans les structures de l'UA ? Pourquoi la mise en œuvre du cycle du MAEP a-t-il été si lent ?
- 4) Comment assurer la redevabilité politique après la revue pays ? Comment dépasser le stade du diagnostic ?
- 5) La nature onéreuse du processus MAEP ?
- 6) Quel a été l'impact du MAEP dans les pays qui sont passés par l'exercice ?

Panel 4 : Les institutions pan africaines et la gouvernance de développement en Afrique (II)

Ce panel a été présidé par Zenebeworke Tadesse-Marcos (Membre du Conseil d'Administration de l'IAG) tandis que Wolfram Vetter (Commission de l'UE) et Kango Laré-Lantone (Consultant International) en ont été les rapporteurs.

L'Honorable Béatrice Kiraso, Secrétaire générale adjointe de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), a fait part de l'expérience de la CAE. Cette organisation régionale a éclaté en 1977 malgré sa monnaie commune, la libre circulation des facteurs de production et les succès qu'elle a pu enregistrer dans la mise en commun de la fourniture des services. Les différentes idéologies amplifiées par la guerre froide, le manque d'uniformité dans les systèmes de gouvernance entre les trois pays et l'absence de clarté sur le partage équitable entre copropriétaires des bénéfices provenant des entités fournisseurs de services ainsi que l'absence de mécanismes de résolution des désaccords qui pourraient apparaître, sont autant de facteurs qui ont conduit à cet éclatement. En 1999 a été lancée la nouvelle CAE, regroupant maintenant 5 pays : le Burundi, le Rwanda, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. Elle se préoccupe de l'intégration globale dans tous les domaines, notamment dans le domaine politique : politique étrangère, la défense, la paix, la sécurité, la coexistence pacifique, les relations de bon voisinage, etc. Pour répondre à ces exigences, la CAE a développé un cadre de bonne gouvernance qui fera l'objet d'une adoption prochaine sous forme de protocole.

Pour Mohamed H'Midouche, de la BAD, la Banque a investi des ressources importantes, financières comme non-financières dans les initiatives d'intégration sur le continent. Elle en a tiré beaucoup d'enseignements parmi lesquels un clair dispositif de travail avec les communautés régionales, dispositif qui contribue à l'agenda d'intégration globale de l'Union Africaine. La stratégie de la BAD pour soutenir la gouvernance en Afrique met l'accent sur

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



un triple rôle de catalyseur financier, de facilitateur de la connaissance et de partenaire. Cette stratégie s'articule autour des deux piliers clés que sont i) l'infrastructure régionale et ii) la mise en place des capacités institutionnelles. Les résultats stratégiques ainsi attendus portent sur a) une compétitivité accrue du continent en attirant les flux d'investissement étranger ; un approfondissement accru de l'implication du secteur privé ; et des économies d'échelle accrues ; b) une présence africaine avancée sur le marché mondial et un commerce intra-régional accru ; c) l'établissement d'une « voix » africaine plus efficace sur les questions d'intégration régionale et de développement ainsi que ; d) une fourniture plus efficiente des biens publics.

Le débat

Au cours des discussions, les débats ont porté sur les valeurs partagées qui devraient fonder les entités africaines, les sources de financement des communautés régionales et autres organisations africaines, les possibilités d'un financement principalement africain des initiatives africaines, le rôle et la place de la BAD dans le dispositif du développement africain et comme stimulateur de la production de la pensée africaine sur le développement africain, la distribution des pouvoirs au sein de la banque, la similitude des aspirations et valeurs entre l'Union Européenne et les organisations panafricaines, la place de l'histoire et des conflits d'intérêt dans les relations entre l'Europe et l'Afrique.

Panel 5 : Citoyenneté, Migrations et Transformations économiques et sociales en Afrique

Ce panel a été présidé par Nana Tanko, Directrice Exécutive d'OSIWA, tandis que Fatou Mboup (Secrétaire Générale de l'Union des Femmes Chefs d'Entreprise, Sénégal) et Okey Onyejekwe (Directeur Général du Centre pour la Gouvernance durable) en ont été les rapporteurs.

Robert Dossou de la Cour Constitutionnelle du Bénin a commencé par définir la citoyenneté avant de la placer dans une perspective historique de l'évolution des peuples africains. Citoyen signifiant « sujet » pour les colonisateurs qui avaient intérêt à former des groupes selon leurs positions dans leurs schémas de gouvernance coloniale. Aujourd'hui, on peut examiner le citoyen à deux niveaux. Le premier est de voir le citoyen par rapport à l'Etat. Le citoyen perçoit l'Etat comme 1) un appareil étranger dans lequel il est complètement exclu ; 2) une affaire pour ceux qui ont des ambitions des pouvoirs ; 3) un appareil dans lequel il n'a pas confiance, un appareil politisé. Le deuxième est de voir le citoyen par rapport aux institutions. Ici, il estime que l'Etat ne devrait pas se mêler des initiatives génératrices de revenu, son rôle se limitant à fournir le cadre pour ces initiatives, et parfois à fournir une aide au secteur privé en cas de crise. Le troisième est de le considérer au niveau régional. Malheureusement, des aspects tels que la circulation interne entre les Etats demeure problématique.

Ayesha Imam, Consultante internationale, a identifié les difficultés qui sont liées à la condition de la femme dans nos sociétés africaines. Cette femme citoyenne ne jouit pas

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrarc Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



suffisamment de tous ses droits dans la réalité. Elle montre que dans tous les pays en Afrique, les textes, les lois ont bien pris en compte la condition de la femme dans plusieurs aspects, mais ces textes ne sont pas respectés et même parfois ignorés par ceux qui doivent les mettre en œuvre, en l'occurrence les femmes elles-mêmes. Elle insiste sur les inégalités et les discriminations que subissent les femmes, notamment pour l'accès à la terre. Ces femmes négocient leurs droits et se battent au jour le jour pour faire face aux réalités complexes auxquelles elles font face. En recommandation, elle préconise une plus grande implication des femmes dans le processus de décision à tous les niveaux, ...

Oscar Alexander Pitti Rivera du PNUD/Guinée-Bissau a campé sur l'expérience des pays lusophones, une expérience particulièrement intéressante du fait qu'ils ont acquis tardivement leurs indépendances, suite à un processus de lutte armée relativement long, violent et coûteux en termes de vies humaines ; et qu'ils ont connu une longue période de guerre civile, de coups d'Etat, d'instabilité politique. Il a d'abord montré les contraintes et défis pour la transformation des sociétés africaines, notamment l'absence d'un modèle de développement propre, l'absence ou les limites des cadres de référence définissant une identité nationale, sociale, politique claire, la question de savoir comment et autour de quel projet de société il faudrait créer une conscience collective, l'impact de la culture dictatoriale/autoritaire de l'ancien pays colonisateur, le faible poids du Portugal dans la scène internationale. Il a ensuite présenté la citoyenneté comme étant au cœur des transformations économiques et sociales d'une société, ne serait-ce que parce qu'elle pose les fondements, donne accès à l'ensemble des droits politiques, tout en créant les devoirs permettant de participer à la vie civique. Le problème est que l'espace pour la citoyenneté demeure très restreint car la transition démocratique demeure inachevée, la formalisation de la participation de la société civile est tardive, que cette société civile est fragmentée, etc. Quant à la migration, Pitti Rivera montre qu'elle est un phénomène très important dans ces pays : plus de la moitié de la population du Cap Vert vit à l'étranger et contribue à concurrence de 20 à 25 % au PIB par les transferts monétaires. La question est de savoir comment mieux les intégrer dans leur société.

Le débat :

Les participants ont considéré que cette question est si importante qu'elle mérite des approfondissements. La citoyenneté est en effet au centre de la vie et de l'existence de l'Etat, elle pose la problématique des conflits fonciers et politiques qui émaillent les pays africains.

Panel 6 : Le rôle respectif de l'Etat et des acteurs non-étatiques dans le développement de l'Afrique

Ce panel a été présidé par Boubou Camara, Directeur-pays du PNUD/Sénégal tandis que Pascal Kambale (Directeur adjoint de AFRIMAP) et Vincent Bertout (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, France) en ont été les rapporteurs.

Bernard M. Lututala, Secrétaire Exécutif adjoint du CODESRIA, a montré que c'est la défaillance de l'Etat africain qui a occasionné l'implication ou l'imposition des ONGs et

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



autres Acteurs Non Etatiques dans la gouvernance des Etats. En effet, à cause de cette défaillance, des alternatifs ont été recherchés pour permettre le développement de ces pays. Etant donné que la gouvernance, qui s'est voulue comme la thérapie qu'il fallait appliquer pour gagner la bataille du développement, prône, entre autres principes, la participation, les ONGs, et les autres ANE ont donc impliqués dans ce processus. L'Etat s'est alors cantonné dans le rôle de créer les conditions de développement (la paix, la sécurité, les infrastructures de base, les conditions de vie des populations), de mobilisation et encadrement des populations, de régulation de marché, etc. Cette vision lui paraît statique, notamment lorsque l'on considère comme étant un processus. Ceci permet de mieux identifier le rôle des ANEs, celui d'accompagner l'Etat dans tout le processus, c'est-à-dire de s'impliquer dans 1) la prise de conscience des populations africaines de la situation, 2) le choix du modèle de développement, 3) la mise en œuvre des activités, 4) l'évaluation du processus. Seulement, les ONGs et autres ANE accusent des limites qui leur font ressembler à l'Etat : la poursuite des intérêts personnels, le manque de moyens financiers, la corruption, etc. Il propose donc de 1) sensibiliser et former les responsables des ONGs et autres ANE sur les valeurs et principes, et 2) le financement des ANE par les Etats.

Abdou Karim Lo, Délégué à la Réforme de l'Etat et l'Assistance Technique à la Présidence de la République au Sénégal, a d'abord montré le contexte qui a favorisé l'émergence de la société civile comme partenaires du développement : les mutations en cours dans le monde, la mondialisation et la nécessité de l'intégration comme solution au problème des Etats faibles. Il s'est ensuite intéressé au rôle que l'Etat doit jouer. Il a mis l'accent sur le fait que ce rôle change dans le temps. Ainsi, on est passé de l'Etat-Providance des années postindépendance qui en faisaient un peu trop (d'où la notion de trop d'Etat) et qui inhibaient l'esprit d'entreprise, à la notion de « moins d'Etat » imposée notamment par la Gouvernance. Dans ce nouveau contexte, l'Etat devait jouer plusieurs rôles : sauvegarder la souveraineté, garantir la paix, garantir la santé, l'éducation et l'emploi, mettre en place les infrastructures pour soutenir la production, mettre en place un cadre macro économique pour attirer les investissements, mobiliser la population autour d'une vision.

Maïmouna Isabelle Dieng, Secrétaire permanente de la Plateforme des Acteurs Non-Etatiques pour le Suivi de l'Accord de Cotonou au Sénégal, a accès son intervention sur l'expérience sénégalaise, expérience basée sur un atout : le fait que les droits d'association et la liberté d'expression sont garantis. Elle a brossé l'historique qui a conduit au concept des Acteurs Non Etatiques, forgé dans le cadre des Accords de Cotonou. Elle a insisté sur le fait que les ANE ne se limitent pas sur le rôle de prestataires de services, mais aussi celui du contrôle citoyen sans pour autant devenir un pouvoir alternatif, le rôle de veille et d'alerte, celui de médiation et de régulation. Elle a montré les contraintes qui minent la crédibilité des ANE : le problème de gestion, celui des moyens financiers, le faible impact de leurs actions, le peu de capitalisation et de modélisation de leurs expériences. Elle propose, pour améliorer l'efficacité des ANE, qu'un contrat de solidarité soit instauré entre les différents acteurs, au niveau international comme au niveau national.

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



Pascal Kambale, en sa qualité de discutant, a soulevé trois points pour compléter les exposés : 1) les conditions politiques particulières à nos pays ont eu beaucoup d'influence sur l'émergence et l'efficacité des ANE ; 2) les ANE jouent des rôles différents et ont des statuts différents ; 3) la capacité des ANE d'influencer les politiques dépend beaucoup des conditions politiques spécifiques à chaque pays.

Pour sa part, **Vincent Bertout**, le deuxième discutant, a montré que pour vaincre les limites des ANE, les bailleurs de fonds travaillent surtout sur le renforcement des capacités, qui demeure une priorité pour enraciner les Etats, y compris les ANE, mais qui malheureusement se fait au coup par coup, voire en désordre.

Panel 7 : Les collectivités locales et le développement territorial

Ce dernier panel a été présidé par S.E.M. Henrique Rosa Pereira, Ancien Président de la République de Guinée Bissau tandis que Cheikh Tidiane Sarr (Directeur du Centre de recherche sur le financement du développement local) et Luigi Tessiore (PAQUICO/UE, Cotonou, Benin) en ont été les rapporteurs.

Jean-Pierre Elong Mbassi, Secrétaire général des Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA), fait cinq propositions face à la crise de l'Etat africain. Une crise qui lui paraît normal. L'Etat doit être dépassé par le bas à travers la décentralisation et par le haut à travers l'intégration. Car il y a trois niveaux de gouvernance publique : niveau local, niveau national, niveau régional. D'où la notion de subsidiarité en tant que gestion de compétences partagées. Le niveau local est le niveau critique de transformation de la gouvernance en Afrique pour plusieurs raisons notamment 1) la possibilité de renégocier la confiance entre les institutions publiques avec les populations sur les questions de souveraineté, d'accès aux ressources, de *l'implication du genre* ; 2) *c'est à ce niveau que les populations peuvent s'approprier les processus de développement*, car l'économie nationale doit être une congruence des économies locales ; 3) la collectivité locale est la base de l'intégration par la base et non par le haut ; 4) les collectivités locales au cœur de la gestion des conflits ; 5) la collectivité locale est au cœur de la crédibilité de l'Etat. Mais cela ne pourra se faire qu'à certaines conditions, notamment la vigilance sur le respect de la loi, résoudre le problème du financement des collectivités locales par la fiscalité, et planifier l'avenir de ces collectivités par rapport à la dynamique urbaine.

Le chef coutumier Agboli Agokoli du Togo a présenté le cas de son pays. Une tendance existe de tenir compte des diversités qui se pratique à travers la décentralisation. Elle reconnaît une existence juridique au niveau local, et la nécessité de faire prendre en charge les affaires par les intéressés eux-mêmes. Pour lui, pour qu'il y ait décentralisation, il faut, entre autres la reconnaissance de la personne morale, que chaque collectivité gère les affaires qui intéressent ses citoyens, que les citoyens choisissent leurs représentants, avoir des ressources propres et une autonomie de gestion, etc.

Le débat

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



Les questions ci-après ont été soulevées lors du débat :

- 1) Dans quelle mesure les bailleurs sont-ils disposés à allouer les fonds au niveau local ;
- 2) Qu'il était important de faire une distinction entre la décentralisation du pouvoir sur le plan géographique et celle qui concerne le niveau institutionnel

Conclusion

En guise de conclusion, ce séminaire de l'IAG était effectivement un séminaire de haut niveau, si l'on en juge par la qualité des intervenants et des intervenants, la profondeur des questions soulevées, et la variété des thèmes couverts. Puisque la Gouvernance est apparue comme la question centrale de la situation qui prévaut en Afrique, y réfléchir, comme c'était le cas ici, c'est finalement repenser tout ce qui se passe en Afrique, c'est réinventer une autre Afrique, plus digne, plus prospère. Les séminaristes doivent donc se féliciter d'y avoir contribué, mais à condition que les rapports et recommandations des travaux soient appropriés par les décideurs politiques.

On retient en effet de tous les débats qui ont eu lieu pendant ces trois jours,

- 1) Que la gouvernance est un concept imposé à l'Afrique non pas pour son développement, mais pour les intérêts des pays dominants ;
- 2) Que par conséquent une perspective non-occidentale de la gouvernance demeure indispensable, plus qu'indispensable et que ceci nécessite des réformes courageuses et une réelle volonté des décideurs et des institutions régionales,
- 3) Que les institutions panafricaines qui tentent d'approprier et d'endogénéiser la notion de gouvernance en Afrique offre des pistes intéressantes à améliorer. L'expérience des MAEP peut être citée à ce sujet ;
- 4) Que la question de la citoyenneté et des migrations est si préoccupante qu'elle nécessite qu'on s'y appesantisse dans les prochains travaux, tant elle met en jeu l'existence ;
- 5) Que les Acteurs Non Etatiques peuvent effectivement jouer un rôle important pour servir non pas d'une alternative qui remplace l'Etat, mais qui l'accompagne dans le processus de développement et la gouvernance des Etats. A ce sujet, l'Etat doit se réconcilier avec tous les ANE qui se proposent de l'accompagner dans ce processus ;
- 6) La refondation de l'Etat par la base, à partir du niveau local, demeure indispensable, pour transformer l'Etat et le mettre au service des populations. Mais comment le faire ? Quel modèle faut-il utiliser ? Comment faire en sorte que les populations à la base s'accaparent et imposent effectivement le pouvoir au niveau de l'ensemble des Etats, et que ce pouvoir ne leur soit pas confisquée ;

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute

Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.

Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.



7) Enfin, le diagnostic a été fait, et peut-être bien fait, les pistes ont été esquissées, il faut donc maintenant passer à l'approfondissement et à l'action.

Dakar, le 12 mars 2010

Bernard Mumpasi Lututala
Secrétaire Exécutif Adjoint
CODESRIA
Rapport Général du Séminaire

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute
Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal.
Tel + 221 33 869 83 53 Fax + 221 33 860 65 28

iag-agi@iag-agi.org

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.